

PARTIR EN DUETI

Les démarches

1) PRENDRE CONTACT AVEC UN ENSEIGNANT RÉFÉRENT (SEPTEMBRE-NOVEMBRE).

Chaque destination a un enseignant référent. Il pourra vous renseigner sur toutes les possibilités que présente la destination en termes de cursus, de nombre de places disponibles...

2) ASSISTER AUX RÉUNIONS D'INFORMATIONS À L'IUT ET SUR LE CAMPUS (ORGANISÉES PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ).

3) EFFECTUER LES DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE (DÉCEMBRE-FÉVRIER).

Isabelle Marques, correspondante administrative pour les Relations Internationales de l'IUT, vous accompagnera dans vos démarches.

4) PASSER UNE CERTIFICATION EN ANGLAIS.

Certaines universités partenaires, notamment dans les pays anglophones, exigent une certification en anglais (TOEIC ou TOEFL...). Il faudrait s'inscrire à ces examens s'ils sont nécessaires à l'admission dans les universités partenaires. Nous ne proposons pas la formation du TOEFL à l'IUT.

5) ATTENDRE LES RÉSULTATS DE SÉLECTION (MI-FÉVRIER).

Le responsable de destination vous informera des résultats de sélection par la Commission des Relations Internationales de l'IUT.

6) S'INSCRIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRES ET ORGANISER SON SÉJOUR (MARS-MAI).

Avec le responsable de destination, vous organiserez votre séjour (choix des cours, logement, assurance, banque...) et constituerez votre dossier d'inscription auprès des établissements étrangers.

Si vous souhaitez valider une licence en parallèle d'un DUETI, vous devez également entreprendre les démarches auprès de l'IAE Savoie-Mont Blanc. Si vous êtes admis en L3, vous devez respecter le cahier des charges de l'IAE en ce qui concerne le choix des cours.

7) PARTIR !